

ANNEE 2010-2011

L'Association guitare pour Tous fonctionne toute l'année de septembre à Août inclus, ainsi que pendant les vacances scolaires excepté les deux semaines à Noël.

Nous avons des locaux mis à notre disposition par la Municipalité de Luc-sur-Mer.

Les élèves peuvent bénéficier de leurs cours toute l'année (sauf 4 semaines entre le 7 Juillet et le 31 Août où ils pourront opter pour 4 cours à leur choix pendant cette période après les avoir définies avec leurs enseignants).

Ces derniers établiront un état de présence des élèves de manière à connaître les plages disponibles lors de ces vacances scolaires.

Le paiement de vos cours pourra s'effectuer en une fois ou en remettant 3 chèques qui seront respectivement mis en banque ; début septembre, début janvier et début avril.

Nous proposons des COURS et des ATELIERS :

-Individuels

-A deux

(Les élèves ayant 3 ans de guitare pourront aller soit à l'atelier guitares acoustiques ou guitares électriques le samedi après-midi) coût inchangé.

(Les élèves ayant 5 ans de guitare pourront aller à l'atelier à thème du jeudi soir). Coût inchangé.

-Atelier à thème : Les répétitions auront lieu de 20H30 à 22H00 au lieu de 21H00/22H30 de manière à ne pas les terminer trop tard.

Nous proposons aussi des ateliers solfège et chant.

BATTERIE

Jean-Luc continuera à donner les cours de batterie le lundi pendant la période scolaire. Il pourrait intervenir un autre jour en plus si des inscriptions supplémentaires intervenaient.

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions et inscriptions auront lieu au Forum des Associations à la Salle Tessel à Luc-sur-Mer le Samedi 4 Septembre -(près du terrain de football).

Les réservations ne seront définitives qu'après avoir impérativement :

-fixé avec l'enseignant le créneau horaire,

-mis à jour la fiche d'information de l'élève

-Régler les cours soit en une fois ou en remettant les 3 chèques

Tous ces éléments seront à valider par le bureau

LA RENTREE

Les cours démarreront le Lundi 6 septembre.

À bientôt

L'Equipe